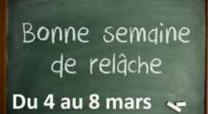


Le JOURNAL

MARS 2024

www.saintbarnabesud.ca







Nous sommes toutes des supers femmes $8 \text{ MARS} \neq 2024$







lci se trouvent des employés

Accueillants

Bienveillants

Sans jugement

Municipalité engagée

À l'intérieur ce mois-ci:

- 03 Calendrier
- **04** Avis aux citoyens
- Permis & urbanisme
 Messages aux citoyens
- 07 FADOQ
- 08 Loisirs
- 11 Bibliothèque
- 13 Que faire à la relâche?

- 15 Celtics Basketball
- 16 Procès-verbal
- **20** Impôt 2024
- 21 Régie Incendie / SARCA
- **22** MRC
- **23** RIAM
- 24 Communiqués

Et plus!



MUNICIPALITÉ DE Saint-Barnabé-Sud



Alain Jobin Maire Président du conseil d'administration Régie intermunicpale d'Acton et des Maskoutains Président du conseil d'administration Régie d'aqueduc Richelieu-Centre Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



Johanne Picard Conseillère Déléguée substitut à la Régie d'Acton et des Maskoutains



Dominique Lussier Conseillère Mairesse Suppléante Déléguée des loisirs, des sports et de la culture



Crédit photos : Sophie Caron



Jean-Sébastien Savaria Conseiller Délégué à la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre Délégué substitut; à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



Gabriel Lapointe Conseiller Délégué au service de la voirie et des cours d'eau



Marcel Therrien Conseiller Délégué au service de la voirie et des cours d'eau Délégué de la MADA Délégué responsable des dossiers patrimoniaux Délégué de la politique familiale

Yves Guérette Conseiller Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains

BUREAU MUNICIPAL

Téléphone: 450 792-3030

Site internet : www.saintbarnabesud.ca Courriel: info@saintbarnabesud.ca

Directrice-générale et greffière trésorière : Linda Normandeau :
INSPECTEUR MUNICIPAL, URBANISME ET PERMIS
CONTRÔLE ANIMALIER
Société protectrice des animaux Drummond :Sans frais : 1 855 472-5700
CENTRE MULTIFONCTIONNEL - 233, rang de Michaudville Pour réservation contactez le bureau municipal :
PRESBYTÈRE – 931, St-Édouard, Saint-Jude :
LOISIRS
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente –
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente – Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente – Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente – Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente – Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente – Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente – Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente – Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente – Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
Comité : Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente – Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

S.V.P. Faire parvenir vos documents à publier AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant.

Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains :

Directrice générale : Andrée-Anne Beauregard courriel : dq@ripinm.ca

Directeur du service incendie : courriel : direction@ripinm.ca

URGENCES SEULEMENT911

MARS 2024

DIMANCHE	FUNDI	MARDI	MERCREDI	Quanta S	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
						BIBLIO 9h30à11h
က	7	5	1 9	<u></u>	8 JOURNÉE DE LA	6
	TOTAL FITNESS EMB 19h40	VIE ACTIVE 9 h 30 COURS DE DANSE 13 h YOGA 19 h 10	DÉCHETS (bac noir) BIBLIO 18h 30 à 20h BADMINTON 19h	ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19 h	JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES	2
		RELÂCHE	RELÂCHE SCOLAIRE DU DU 4 AU 8 MARS !	J 8 MARS!		BIBLIO 9h30à11h
10 (2,2)	11	12 VIE ACTIVE 9 h 30	13 £1	14	15	16
Heure d'Été		COURS DE DANSE $13h$	RECYCLAGE (bac vert)			BIBLIO
CHANGEMENT D'HEURE, ON	PIED 9h30 TOTAL FITNESS	SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 19h 30	PIED 9h30 BIBLIO 18h30 a 20h	PICKLEBALL		9h30allh FADOQ SOIRÉE DE DANSE
AVANCE L'HEURE	EMB 19h40	19 19 19 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	SAUMINION 19h	19h 21	22	18h45
			C'EST LE PRINTEMPS!			
	PIED 9 b 30	VIE ACTIVE 9h30 COURS DE DANSE	DÉCHETS (bac noir) PIED 9 h 30	FADOQ BINGO 19h		
* SAINT-PATRICK *	TOTAL FITNESS EMB 19h40	13h Y0GA 19h 10	BIBLIO 18h 30 à 20h BADMINTON 19 h	PICKLEBALL 19 h		BIBLIO 9h30à11h
24	25	26	27	28	29	30
			RECYCLAGE (bac vert)			
	PIED 9 h 30	VIE ACTIVE 9h30 COURS DE DANSE	PIED 9h30 dernière séance BIBLIO 18h303 2014			
31	TOTAL FITNESS EMB 19h40	Y0GA 19h 10	BADMINTON 19h	PICKLEBALL 19 h	VENDREDI SAINT	BIBLIO 9h30à11h









Problème d'égou

Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau : 450 792-3030 poste 5014

ATTENTION ATTENTION

Veuillez prendre note que le **poste 5014** n'est que pour des **URGENCES QUI NÉCESSITENT DES DÉPLACEMENTS IMMÉDIATS** en travaux publics.

Heures d'ouverture du bureau municipal



Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h 30 et 13 h à 16 h 30







LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

L'entretien du réseau routier en hiver est effectué par la Municipalité, à l'exception des routes ci-dessous qui sont sous la juridiction du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- Route 235 rang Saint-Amable;
- Route 235 rang de Michaudville.

Pour toutes demandes concernant ces routes vous devez composer le 511 pour parler à un agent du MTQ.







Avant d'entreprendre des travaux de rénovation, l'implantation d'un bâtiment accessoire, la réfection d'une galerie, ou tout autre travail touchant votre terrain ou votre bâtiment, il est important (et prudent) de vous informer de vos droits et obligations en lien avec votre projet.

- Débuter des travaux sans avoir vérifié si votre projet est en règle avec les lois et règlements en vigueur peut avoir de graves conséquences financières pour vous, à titre d'exemple vous pourriez devoir renoncer à votre projet et même devoir enlever une structure qui a déjà été débuté.
- Sachez que le fait de ne pas demander votre permis de rénovation ou autres, ne vous enlève pas l'obligation de le faire. Vous informer ne coûte rien, mais c'est payant!
- Veuillez également noter qu'un délai maximal de 30 jours à compter du dépôt de la demande complète est requis. La demande de permis n'étant pas une garantie d'obtention de ce dernier.

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30 Téléphone : 450 792-3030

CHANGEMENT D'HEURE Petit rappel: dans la nuit du 9 au 10 mars 2024, nous passerons à l'heure d'été! Nous perdrons 1 h de sommeil, mais nous gagnerons en luminosité.

Appel aux membres POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE 2024



La Municipalité est à la recherche de citoyens ayant envie de s'impliquer le temps de quelques réunions qui serviront à revoir la politique familiale municipale.

Les rencontres prévues se dérouleront au Centre multifonctionnel, l'horaire sera fixé en fonction des disponibilités des participants.

Nous recherchons des participants de tout âge, bienvenue à tous!

Pour plus d'information :

450 792-3030 poste 0 Courriel : info@saintbarnabesud.ca

Livret d'accueil



Depuis plusieurs mois, nous travaillons à l'élaboration d'un guide d'accueil pour les nouveaux arrivants qui sera bientôt imprimé et remis aux nouveaux citoyens, mais qui servira également de guide de référence à la population en général.

Un répertoire des entreprises locales s'y trouve également!

Souhaitez-vous que vos coordonnées figurent dans le guide d'accueil des nouveaux arrivants ?

Si oui, contactez-nous au bureau municipal au numéro 450 792-3030 poste 0 ou par courriel à info@saintbarnabesud.ca!

TAXATION 2024

Les comptes de taxes foncières ont été envoyés par la poste la dernière semaine de janvier. Si vous n'avez pas reçu votre compte, veuillez contacter Madame Marie-Eve Colas, responsable de la taxation, par courriel : adm@saintbarnabesud.ca ou par téléphone : 450 792-3030 poste 2



Versement	Date des paiements de taxes foncières
Le premier versement	Le ou avant le 27 février 2024
Le deuxième versement	Le ou avant le 24 avril 2024
Le troisième versement	Le ou avant le 30 mai 2024
Le quatrième versement	Le ou avant le 8 juillet 2024
Le cinquième versement	Le ou avant le 11 septembre 2024
Le sixième versement	Le ou avant le 23 octobre 2024

Les modes de paiement acceptés sont par paiement direct (selon les institutions ayant la municipalité parmi sa liste de fournisseurs), par chèque ou en argent comptant, par paiement Interac au bureau municipal, ou par virement Interac (en faisant la demande par courriel : adm@saintbarnabesud.ca)

PAIEMENT DES TAXES PAR LES INSTITUTIONS BANCAIRES - INFORMATION IMPORTANTE -

Veuillez prendre note qu'il est de la responsabilité de chaque citoyen de transmettre leur compte de taxes foncières auprès de leur prêteur hypothécaire ou institution financière.

La Municipalité n'envoie aucun compte de taxes directement aux institutions financières, les comptes sont envoyés aux propriétaires, qui ont la responsabilité de le transmettre à leur banque, si celle-ci assume le paiement des taxes.



HORAIRE DE LA PATINOIRE

Conditionnel à la météo



Du lundi au jeudi : 15 h à 21 h

Vendredi : 15 h à 22 h Samedi : 10 h à 22 h

Dimanche et journées pédagogiques : 10 h à 21 h

Aucun patineur ne sera toléré sur place après les heures de fermeture.

Merci de votre précieuse collaboration.

NOUS TENONS À RAPPELER À TOUS, LA NÉCESSITÉ DE RESPECTER LES HEURES DE FERMETURE DU PAVILLON AINSI QUE DE LA PATINOIRE. Cette demande est faite afin de pouvoir procéder à l'entretien des lieux et ainsi conserver la glace le plus longtemps possible dans un bel état, ce qui permet aux citoyens, grands et petits, d'en profiter pleinement.





VIE ACTIVE

tous les mardis de 9 h 30 à 10 h 30

la dernière activité Vie Active pour la saison se tiendra le **12 mars**



SOIRÉE DE DANSE

Le 16 mars 2024 dès 18 h 45 au Centre multifonctionnel



BINGO

Jeudi le 21 mars dès 19 h au Centre multifonctionnel



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

Le 16 avril 2024 à 17 h 30 au centre multifonctionnel

Un souper aura lieu avec un menu poulet : Inscription préalable requise Informations et inscriptions auprès de Anne Cadorette

BIENVENUE À TOUS!

INFO: Anne Cadorette 450 792-3901 annecadorette@hotmail.com Thérèse Rodier au 450 792-3508





Merci à vous de vous être déplacés lors de notre fête d'hiver!

C'est avec une température quelque peu printanière que s'est déroulé notre fête d'hiver, le 17 février dernier. Malheureusement les conditions météos ont empêchés les participants de profiter de certaines activités qui sont habituellement appréciées, comme le patin, sculpture de neige et autres.

Par contre, de nombreux citoyens se sont déplacés pour profiter du moment et des activités que nos bénévoles ont mises en place : Dégustation de soupe, galette de sarrazin et tire ont été appréciées.

Petits et grands ont été charmés par les gentils animaux qui étaient présents sur les lieux.

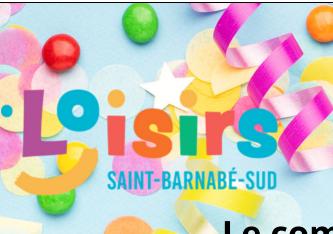
Le comité des loisirs tient à remercier grandement les bénévoles ayant permis de mettre en place cette activité.

Soulignons la participation de :

Yolande Poirier et André Richard qui nous ont gentiment préparé la tire sur la neige qui était délicieuse.

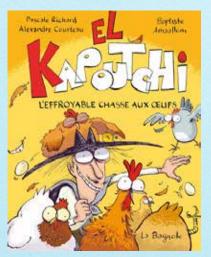
Merci à notre commanditaire Roger Leblanc pour le sirop d'érable qui a servi pour la transformation de la tire.

Yvon Graveline pour le prêt de son poêle, le bois et la merveilleuse galette de sarrazin.



Le comité des loisirs les membres de la bibliothèque vous invite à venir écouter

Un conte de Pâques



Samedi 30 mars 2024 de 9 h 30 à 11 h 30

(233, Michaudville)



Pour info: loisirs@saintbarnabesud.ca



les enfants doivent être accompagnés d'un adulte!

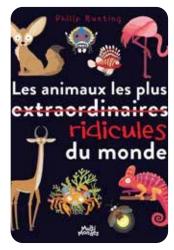


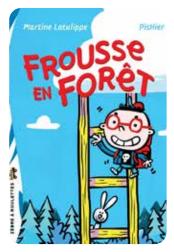


Bibliothèque DE SAINT-BARNABÉ-SUD

MARS

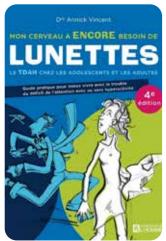
NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIO

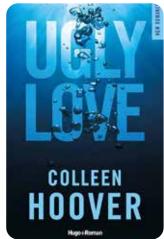


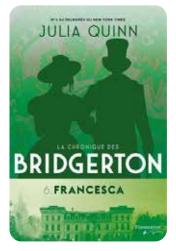


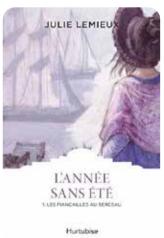














251, rang Michaudville | 450 792-3030 poste 6

Heures d'ouverture : les mercredis de 18 h 30 à 20 h et les samedis de 9 h 30 à 11 h

Inscription: Gratuite, pour tous les résidents de la municipalité

Emprunts : Maximum de 10 documents, pour une durée de 3 semaines. Catalogue de la bibliothèque : <u>www.librarything.fr/catalog/bibliobarnabe</u>

Si vous avez des questions, que ce soit sur l'utilisation du catalogue, faire une demande d'achat ou une réservation, vous pouvez écrire à bibliobarnabe@gmail.com ou téléphoner à Mélina Doyon au 450 502-8448.



Bibliothèque DE SAINT-BARNABÉ-SUD





LA BIBLIOTHÈQUE EST À LA RECHERCHE DE SUPER-HÉROS BÉNÉVOLES!

VIENS NOUS DONNER UN COUP DE MAIN QUAND TU PEUX.

> MÉLINA DOYON AU 450-502-8448 BIBLIOBARNABE@GMAIL.COM



251, rang Michaudville | 450 792-3030 poste 6

Heures d'ouverture : les mercredis de 18 h 30 à 20 h et les samedis de 9 h 30 à 11 h

Inscription: Gratuite, pour tous les résidents de la municipalité

Emprunts: Maximum de 10 documents, pour une durée de 3 semaines. Catalogue de la bibliothèque: www.librarything.fr/catalog/bibliobarnabe

Si vous avez des questions, que ce soit sur l'utilisation du catalogue, faire une demande d'achat ou une réservation, vous pouvez écrire à **bibliobarnabe@gmail.com** ou téléphoner à **Mélina Doyon au 450 502-8448**.

Quoi faire pendant la relâche ?

Patinoire et pavillon des loisirs

Samedi de 10 h à 22 h Dimanche à vendredi de 10 h à 21 h

269, rang Michaudville

Bibliothèque

Mercredi 18 h 30 à 20 h et samedi de 9 h 30 à 11 h

251, rang de Michaudville

Chouette à voir!

Chouette à voir! propose la 9e édition de ses Journées blanches ainsi que le retour des Safaris nocturnes (2 au 10 mars). La réservation en ligne est recommandée et sera possible via le site chouetteavoir.ca. Profitez du seul moment de l'année où vous pouvez visiter les oiseaux de proie en hiver!

Informations et réservations : 450 773-8521, poste 8545 https://www.chouetteavoir.ca/soutien@ugrop.qc.ca 875, rang Salvail Sud, Saint-Jude

Parc des Salines

Ski de fond, raquette, marche (6 sentiers disponibles de 1 km à 4,2 km), patin et glissades. Location d'équipement hivernal possible - tube, raquettes, patins, skis, etc. (\$)

Informations: https://www.st-hyacinthe.ca (chercher Parc Les Salines) Pour connaître les conditions quotidiennes des installations : 450 253-5082 au p. 2.

5330, rue Martineau, Saint-Hyacinthe

Médiathèque maskoutaine à Saint-Hyacinthe

Plusieurs activités sont proposées pour la Relâche : Créer une affiche qui mettra en vedette votre livre préféré(1), aprèsmidi jeux de société en famille avec un animateur passionné⁽¹⁾, Tranchons et traquons jeu de rôle⁽¹⁾, monde imaginaire mené par François jeu de rôle⁽²⁾, création de personnages de jeux vidéos en voxels(1), écouter une histoire dans la noirceur⁽²⁾, Tournoi Mario Kart⁽¹⁾, création de porte-clefs avec des billes à repasser⁽¹⁾...

Gratuits dans les 2 bibliothèques pour l'ensemble des citoyens de la MRC des Maskoutains - pas besoin de carte de bibliothèque ou de carte Accès-loisirs. Inscription obligatoire aux activités dans une des bibliothèques (les deux bibliothèques sont en réseau).

- (1) Bibliothèque T.-A.-St-Germain au 2720, rue Dessaulles 450 773-1830
- (2) Bibliothèque Sainte-Rosalie au 13 955, avenue Morissette 450 799-4132

Les alpagas du domaine Poissant

Du 4 au 8 mars

242, rang Roxham, Saint-Bernard-de-Lacolle, QC, JOJ 1VO

Bains libres - Centre aquatique Desjardins

Pour l'horaire des bains libres, la tarification et autres renseignements:

Centre aquatique Desjardins, 850, rue Turcot, Saint-Hyacinthe 450 778-8300 poste 8333 (Tous les jours de 8 h à 20 h 30) https://www.st-hyacinthe.ca

Cinéma RGFM St-Hyacinthe

Info-ciné: 1 888 454-6926 / https://www.cinemasrgfm.com 1225, rue Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe

Laser Jeux

Laser tag, Glow golf mini putt et arcades (centre intérieur)

Pour informations: 450 774-5555 / info@laserjeux.com 440, avenue Mondor, Saint-Hyacinthe

Parc Safari

Du 4 au 8 mars

242, rang Roxham, Saint-Bernard-de-Lacolle, QC, J0J 1V0 Parcsafari.com

Centre d'expression

Du 5 au 7 mars

495, avenue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe, QC https://www.st-hyacinthe.ca/loisirs-et-culture/evenement/calendrier-desevenements?y=2024&m=3 450-773-4209

Électrium

Du 4 au 8 mars

2001, rue Michael-Faraday, Sainte-Julie, QC, J3X 1S1 https://www.hydroguebec.com/facility-tours/tours-generalpublic/electrium-monteregie.html 1-800-267-4558

Récréo parc

Du 6 au 10 mars

Ski de fond, marche et raquettes, ballados etc.. 5340, boul.Marie-Victorin, Sainte-Catherine, QC, J5C 1L9 https://recreoparc.org/ 450-635-3011

BFLY DIX30

Toute la semaine

Venez découvrir le monde des papillons dans 3 volières à papillons au Québec, labyrinthe de miroirs etc... 9500, boulevard Leduc, Brossard, QC, J4Y 0B3 et 2800, avenue du Cosmodôme, Laval, QC, H7T 2X1 450 486-7100





INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2024-2025

Du 19 février au 1er mars 2024

Programme Passe-Partout

Pour les enfants qui auront 4 ans

Maternelle 4 ans et 5 ans

Pour les enfants qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1er octobre 2024

Tous les détails au

www.csssh.gouv.qc.ca





Les benjamines de l'équipe de basketball les Celtics développement (sec 1-2) ont remporté le tournoi de Notre Dame de Lourdes ce weekend!

35-14 vs Nemesis de Lanaudière V 43-23 vs Seminaire St Joseph de Trois Rivieres Finale V 20-18 vs Chevaliers du College Stanislas

Une belle progression, au tournoi de Trois Rivières elles ont gagné une seule partie, à Sherbrooke demi-finale, Victoriaville finale et cette fois, elles ont gagn

À noter que nos benjamines élites étaient au même tourr oi. Elles ont perdu en finale 28-26 contre NDL qui sont toujours invaincues cette année.

> Les Celtics EMB de Saint-Barnabé-Sud remportent la victoire en basketball au tournoi Nexus

L'équipe des Celtics EMB de Saint-Barnabé-Sud a remport le tournoi Nexus qui s'est tenu au Collège Charles-Lemoyne, à Sainte-Catherine au début du mois de février.

Les joueurs se sont démarqués face à l'équipe HD Élite, mais ont également remporté plusieurs matchs, notamment contre les Cavaliers de L'Île-Perrot, les Mini Dynamiques du Collège Charles-Lemoyne ainsi que les Cobras de Boucherville.

Toutes nos félicitations à l'équipe des Celtics EMB!

Nous sommes fiers de vos performances en basketball!

Procès-Verbal ASSEMBLÉE DU 9 JANVIER 2024

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES MASKOUTAINS MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 ianvier 2024 à 19 h 30 au Centre multifonctionnel, situé au 233, rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Alain Jobin, maire

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Monsieur Marcel Therrien Madame Johanne Picard Monsieur Gabriel Lapointe Madame Dominique Lussier Monsieur Jean-Sébastien Savaria Monsieur Yves Guérette

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière est en visio conférence

Ouverture de la séance

Le maire, Monsieur Alain Jobin, demande aux membres du conseil un moment de réflexion, vérifie le guorum et ouvre la séance à 19 h 30.

Résolution numéro 001-01-2024

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le maire, Monsieur Alain Jobin, s'assure que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour tel que libellé.

- 1. Ouverture de la séance
- Lecture et adoption de l'ordre du jour 2.
- 3. Adoption procès-verbal
 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre - Budget 2024
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2023

Période de questions

5. Communiqués et correspondances

- Ministère des Transports et de la mobilité Réponse ré-5.1 solution numéro 188-11-2023
- Association pulmonaire du Québec Campagne Villes et 5.2 municipalités contre le radon
- 5.3 Instance régionale de concertation en persévérance sco-
- MRC des Maskoutains Population année 2024 5.4
- 5.5 FQM – Rendez-vous national du développement local
- UPA Sommet agroenvironnemental sur la cohabitation 5.6 le long des cours d'eau

6. Administration et finances

- Adoption des comptes payés et à payer 6.1
- Règlement numéro 06-2023, fixant les taux de taxes et 6.2 les tarifs ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2024 et abrogeant le règlement numéro 04-2022 – Adoption
- Règlement numéro 07-2023, autorisant la conclusion 6.3 d'une entente relative à la Cour municipale – Adoption
- 6.4 Poste d'inspecteur en bâtiment et environnement - Embauche

- 6.5 Ministère de l'Environnement, programme de redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles – Dépôt
- Formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires -66 Dépôt

7. Sécurité publique

Rapport - Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains

8. Transport routier et travaux publics

- Rapport des travaux publics 8.1
- Abat-poussière Offre de prolongation de service 8.2

9. Hygiène du milieu

- 9.1 Rapport - Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
- 9.2 Rapport - Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre

10. Aménagement et urbanisme

- Rapport des permis et certificats émis en 2023 Dépôt
- Révision du plan d'urbanisme Formation du comité

Loisirs et culture - Vie communautaire

- Rapport Comité des loisirs
- 11.2 Journées de persévérance scolaire – Proclamation
- Matinées gourmandes Déclaration d'intérêt 11.3

12. Période de questions

Levée de la séance 13.

Sur la proposition de Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Madame Dominique Lussier, il est résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que libellé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Résolution numéro 002-01-2024

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire, budget 2024, du 7 décembre 2023

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris

connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire, budget 2024, tenue le 7 décembre 2023;

que les membres du conseil renoncent à la lecture CONSIDÉRANT

du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Picard appuyé par Monsieur Yves Guérette et résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire, budget 2024, tenue le 7 décembre 2023 et d'en autoriser la signature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3.2 Résolution numéro 003-01-2024

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2023

Procès-Verbal ASSEMBLÉE DU 9 JANVIER 2024

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement

pris connaissance du procès-verbal de la séance or-

dinaire, tenue le 7 décembre 2023;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture

du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par, Madame Dominique Lussier appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe et résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire, tenue le 7 décembre 2023 et d'en autoriser la signature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Période de questions

Aucune question n'a été reçue ou posée.

5. Communiqués et correspondances

Le maire fait mention des correspondances reçues.

- 5.1 Ministère des Transports et de la mobilité - Réponse résolution numéro 188-11-2023
- Association pulmonaire du Québec Campagne Villes et 5.2 municipalités contre le radon
- 5.3 Instance régionale de concertation en persévérance sco-
- 5.4 MRC des Maskoutains - Population année 2024
- 5.5 FQM – Rendez-vous national du développement local
- 5.6 UPA - Sommet agroenvironnemental sur la cohabitation le long des cours d'eau

Administration et finances 6.

6.1 Résolution numéro 004-01-2024 Adoption des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT

que le conseil a pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer du 5 décembre 2023 au 4 janvier 2024 avec les faits saillants suivants :

Salaires nets:

Élus	3 924.21 \$
Employés	16 913.89 \$
Total des remises	6 856.96 \$
Dépense :	
Administration	68 717.06 \$
Sécurité publique	28 935.96 \$
Transport (voirie)	55 170.09 \$
Hygiène du milieu	
Hygiène du milieu	28 335.04 \$
Eaux usées	15 076.38 \$
Aménagement et urbanisme	10 918.19 \$
Loisirs et culture	23 906.23 \$
Frais financement	2 800.00 \$
Autres act. fin et affectation	11 602.12 \$
Total:	273 156.13 \$

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de, Madame Johanne Picard appuyé par Monsieur Yves Guérette il est résolu:

D'ADOPTER ET D'AUTORISER la liste des comptes telle que soumise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.2 Résolution 005-01-2024

Règlement numéro 06-2023, fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2024 et abrogeant le règlement numéro 04-2022 - Adoption

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud a procédé à

l'adoption de son budget pour l'exercice financier 2024;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit prévoir par règlement

la fixation des différents taux de taxes, tarifs, les différentes compensations et autres modalités;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance

> extraordinaire du conseil le 7 décembre 2023 par Madame Dominique Lussier et que le projet de règlement fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2024 et les conditions de perception a été

déposé et remis aux élus;

CONSIDÉRANT qu'un avis public annonçant la séance lors de

laquelle se tiendra l'adoption du règlement fixant les taux de taxes et les tarifs ainsi que les conditions de perception a été affiché en respect avec la Loi;

EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Madame Dominique Lussier, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, il est résolu:

QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD adopte lors de la séance ordinaire du 9 ianvier 2024, le Règlement numéro 06-2023, fixant les taux de taxations et les tarifs ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2024 et abrogeant le règlement numéro 04-2022, tel que déposé aux élus lors de ladite séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.3 Résolution 006-01-2024

Règlement numéro 07-2023, autorisant la conclusion d'une entente relative à la Cour municipale - Adoption

CONSIDÉRANT l'entente intervenue le 26 novembre 1998 entre

> la Ville de Saint-Hyacinthe et les municipalités de la MRC des Maskoutains relativement à la Cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe, laquelle s'intitule Entente modifiant une entente existence et permettant l'extension de la compétence territoriale de la cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'ensemble des municipalités de la MRC

les Maskoutains;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 22-865, adoptée le 19 décem-

bre 2022 par la Ville de Saint-Hyacinthe, dénonçant les modalités financières prévues à cette entente ;

CONSIDÉRANT que la Ville désire se prévaloir de l'article 24 de la

Procès-Verbal assemblée du 9 Janvier 2024

Loi sur les cours municipales (RLRQ, c. C 72.01) afin de modifier l'entente;

CONSIDÉRANT

que lors de la séance tenue le 7 décembre 2023 par le Conseil municipal, un avis de motion du présent règlement a été donné par Monsieur Jean-Sébastien Savaria et que le projet de règlement a été déposé;

*La conseillère Madame Johanne Picard pose des questions concernant les différences entre l'entente actuelle et celle à conclure. Le maire lui répond et lui résume les principales modifications.

EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Monsieur Jean Sébastien Savaria, appuyé par Madame Johanne Picard, il est résolu:

- 1. QUE la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, autorise la conclusion de l'Entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Saint Hyacinthe. Cette entente est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme « Annexe I » ;
- 2. QUE le conseil municipal autorise le maire, ou en son absence la mairesse suppléante, et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, cette entente.
- 3. QUE le présent règlement abroge et remplace le Règlement numéro 466.98 autorisant la conclusion d'une entente modifiant une entente existante et permettant l'extension de la compétence territoriale de la Cour municipale de la Ville de Saint-Hyacinthe à l'ensemble des municipalités de la M.R.C. des Maskoutains.
- 4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution numéro 007-01-2024 6.4 Poste d'inspecteur municipal – Embauche

CONSIDÉRANT l'avis de départ reçu de la part de Monsieur

Raymond Lessard;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues ainsi que les soumissions

reçues de quatre firmes offrant des services con-

tractuels pour ce genre de poste;

CONSIDÉRANT les entrevues effectuées, par la directrice générale

et Monsieur Raymond Lessard, avec deux candidats et le rapport remis par la directrice générale aux

membres du conseil

EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette appuyé par Monsieur Marcel Therrien il est résolu:

D'ENTÉRINER l'embauche de Monsieur Francis Ratté-Bérubé au poste d'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement;

DE PRENDRE EN CONSIDÉRATION qu'une probation de six mois, avec la possibilité d'ajouter trois mois de probation supplémentaire, sera inscrite au contrat de travail de Monsieur Ratté-Bérubé;

D'AUTORISER le maire, Monsieur Alain Jobin et la directrice générale,

Madame Linda Normandeau, à signer le contrat de travail de Monsieur Ratté-Bérubé, selon les informations préalablement fournies aux membres du conseil municipal;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Subvention aux municipalités, programme de redistribution 6.5 des redevances pour l'élimination de matières résiduelles -

La directrice générale a remis aux membres du conseil une copie de la correspondance confirmant la subvention à recevoir en lien avec la redistribution de redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires - Remise des formulaires

La directrice générale a remis aux membres du conseil une copie des formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires qu'ils doivent compléter.

SÉCURITÉ PUBLIQUE 7.

Rapport - Régie intermunicipale de la protection incendie du 7.1 **Nord des Maskoutains**

Monsieur Yves Guérette donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale de la protection incendie.

TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS 8.

8.1. Rapport des travaux publics - Dépôt

La directrice générale a préalablement remis aux membres du Conseil le rapport de l'inspecteur municipal.

Résolution numéro 008-01-2024 8.2 Abat-poussière - Offre de prolongation de service

l'offre de renouvellement de fourniture d'abat-CONSIDÉRANT

poussière reçue du fournisseur Multi-Routes pour

l'année 2024;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'achat de ce produit

pour le bon entretien des routes non asphaltées;

CONSIDÉRANT le bon service reçu de l'entreprise dans les années

CONSIDÉRANT les vérifications effectuées par l'inspecteur munici-

pal dans les deux dernières années et les prix non concurrentiels des autres entreprises;

EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Monsieur Marcel Therrien appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe il est résolu:

D'ACCORDER le contrat de fourniture d'abat-poussière à l'entreprise Multi-Routes pour l'année 2024;

D'ACCEPTER l'offre de renouvellement de fourniture de transport et d'épandage d'environ 20 000 litres de chlorure de calcium 35% liquide (produit certifié B.N.Q. 2410-300) à 0.374 \$ du litre, soit un total

Procès-Verbal assemblée du 9 Janvier 2024

d'environ 7 480 \$ plus les taxes applicables, pour l'entretien des routes non asphaltées en 2024;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

HYGIÈNE DU MILIEU 9.

9.1 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains - Rapport

Le maire, Monsieur Alain Jobin donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

9.2 Régie de l'aqueduc Richelieu Centre – Rapport

Le conseiller, Monsieur Marcel Therrien, donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME 10.

Rapport des permis et certificat émis - Dépôt

La directrice générale a remis aux membres du conseil une copie du rapport des permis et certificats émis en 2023.

10.2 Résolution numéro 009-01-2024 Révision du plan d'urbanisme - Formation d'un comité

CONSIDÉRANT la résolution numéro 218-12-2023 octroyant

le mandat pour effectuer la refonte du plan d'urbanisme et des règlements municipaux;

CONSIDÉRANT la nécessité de former un comité pour superviser

cette refonte et collaborer avec le responsable de la firme Philippe Meunier et associés en charge de

ce dossier;

EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe il est résolu:

OUE LE COMITÉ DE RÉVISION DU PLAN D'URBANISME SERA FORMÉ DE :

- L'inspecteur en bâtiment et environnement, Monsieur Francis Ratté-Bérubé, ou son remplaçant en cas d'indisponibilité de celui-ci;
- De la directrice générale et greffière-trésorière;
- L'entièreté des membres du conseil municipal

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. LOISIRS ET CULTURE

Rapport – Comité des loisirs 11.1

La conseillère, Madame Dominique Lussier donne verbalement son rapport en tant que déléguée aux loisirs.

Résolution numéro 010-01-2024 11.2 Journées de persévérance scolaire - Proclamation

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de

relève et de main-d'œuvre qualifiée;

CONSIDÉRANT que les journées de la persévérance scolaire sont

organisées du 12 au 16 février 2024, lesquelles se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et sont ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément

dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi

cet événement;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Madame Johanne Picard, il est résolu:

DE DÉCLARER les 12, 13, 14, 15, et 16 février 2024 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sur notre territoire;

D'APPUYER la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC des Maskoutains une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD DÉMONTRE son appui ainsi que des félicitations en remettant, par le biais de Monsieur le maire, des certificats de persévérance scolaire à chacun des élèves du Pavillon Saint-Barnabé-Sud – École Aux Quatre-Vents ainsi que des certificats de remerciements aux professeurs de l'établissement;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.3 Résolution numéro 011-01-2024 Matinées gourmandes, édition 2024 - Déclaration d'intérêt

CONSIDÉRANT la reconduction du projet des Matinées gour-

mandes, pour l'édition 2024;

CONSIDÉRANT que cet événement vise à valoriser et promouvoir

les produits agroalimentaires des transformateurs

et producteurs locaux;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame Dominique Lussier appuyé par Monsieur Yves Guérette, il est résolu:

QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD déclare son intérêt à accueillir les Matinées gourmandes 2024 sur son territoire, sous la forme de Matinées extérieures le 13 juillet;

QU'ELLE S'ENGAGE à organiser un évènement connexe lors de la tenue des Matinées gourmandes;

Procès-Verbal ASSEMBLÉE DU 9 JANVIER 2024

QU'ELLE S'ENGAGE à fournir les infrastructures essentielles et demandées pour la tenue de l'événement ainsi que de répondre aux exigences organisationnelles;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à la MRC des Maskoutains :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 12. Sujets divers
- Période de questions

Aucune question n'a été reçue ou posée.

Résolution numéro 012-01-2024

14. Levée de la séance

Sur proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Madame

Dominique Lussier, la séance est levée à 20 h 10.

ALAIN JOBIN

Président d'assemblée

Maire

LINDA NORMANDEAU

Secrétaire d'assemblée

Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée Linda Normandeau, directrice générale et greffièretrésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce mardi 9 janvier 2024.

Linda Normandeau

Directrice générale et greffière-trésorière

CLINIQUE D'IMPOT GRATUITE

DATE

1er mars-27 avril lundi au jeudi 9 h à 16 h **Sur rendez-vous**

LIEU

Galeries St-Hyacinthe 3200 boul. Laframboise Porte entrée numéro 3 A côté du Dollorama

Une équipe de 30 bénévoles vous attends

Organisée par :



Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe

OUVERT A TOUS

REVENU MODESTE

Personne seule : 35 000\$

Couple : 45 000\$

Personne supplémentaire : 2 500\$

SITUATION FISCALE SIMPLE

Aucun revenu Revenu emploi Aide sociale Pension RRO **Assurance invalidité** Assurance emploi REER **Bourse**

SITUATIONS NON ADMISSIBLE

Travailleur autonome Faillite Décès Vente résidence principale

PRENDRE RENDEZ-VOUS

450-773-4966 Poste 21 / Poste 30



MESSAGE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES **MASKOUTAINS**

Vous avez des questions ? Vous pouvez nous contacter à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains au 450 794-5027 ou par courriel au : prevention@ripinm.ca

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE, PRUDENCE TOUT DE MÊME

Une défaillance électrique, un appareil placé à proximité d'un combustible ou un simple court-circuit sont les principales causes d'incendie dans les résidences. Que ce soient des appareils de chauffage individuels fixes ou des unités centrales de chauffage.

Lorsque vous utilisez un appareil de chauffage électrique, soyez prudent et respectez les consignes suivantes pour une utilisation sécuritaire :

- Faites appel aux services professionnels d'un maître électricien pour l'installation de vos thermostats.
- Éloignez les rideaux et les meubles des plinthes électriques d'au moins dix (10) centimètres.
- Assurez-vous que l'intérieur des plinthes électriques soit vide de tout objet par exemple; papier, carton ou tout objet qui pourrait s'y retrouver accidentellement.

• N'appliquez pas de peinture sur une plinthe ni sur son cordon.





Faire sa demande, avant le 1er mars!

Le 1er mars de chaque année est la date butoir au Québec pour faire une demande d'admission dans un centre de formation professionnel ou au cégep. Si vous ou votre enfant envisagez poursuivre des études post-secondaires à l'automne 2024, il est temps de passer à l'action pour l'inscription

Il est important de se préparer en vue du processus de demande d'admission afin d'avoir tout en main. Vous devez avoir votre code permanent, que vous pouvez retrouver sur vos bulletins et/ou relevés de notes. Il s'agit des 3 premières lettres de votre nom de famille et la première lettre de votre prénom suivi de 8 chiffres. Des documents peuvent être requis, comme le certificat de naissance, les bulletins et les relevés de notes. Des frais son exigés pour les demandes au cégep et dans certains centres de formation professionnel.

2e et 3e tour au cégep

Si vous avez passé tout droit ou n'êtes pas accepté dans le

programme visé, soyez rassuré qu'il y a un 2^e et 3^e tour. Cela signifie que vous pouvez faire des demandes dans les programmes où il reste de la place au cégep après le 1er mars.

La formation professionnelle

Dans certains DEP, il est possible de faire une demande d'admission après le 1^{er} mars lorsque le cours n'est pas complet. Également, il y a certaines formations professionnelles qui ouvrent des groupes à d'autres moments de l'année, comme en novembre ou en mars. Il est donc important de surveiller le programme qui vous intéresse afin de connaître les dates limites d'admission ainsi que le début des cours.

Osez faire appel aux services SARCA offert dans votre municipalité gratuitement. Dans les cas où vous envisagez ou vous vous questionnez sur un retour aux études, une réorientation de carrières ou toutes questions en lien avec une profession.

Audrey Gatineau, Conseillère en information scolaire et professionnelle audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca 450 773-8401, poste 6731





APPEL DE CANDIDATURES POSTES AU SEIN DU COLLÈGE ÉLECTORAL DES CITOYENS DE RÉSEAU INTERNET MASKOUTAIN

Réseau Internet Maskoutain est présentement à la recherche de représentants citoyens résidants sur le territoire de la MRC des Maskoutains ou représentant un commerce, une industrie ou tout autre type d'entreprise ayant une place d'affaires sur le territoire de la MRC des Maskoutains et intéressés à siéger au collège électoral des citoyens.

Réseau Internet Maskoutain est un organisme à but non lucratif regroupant des personnes qui s'intéressent à la mise en oeuvre et à l'entretien d'un réseau de télécommunication haute vitesse Internet pour la clientèle résidentielle et commerciale sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Cet organisme assure aussi un rôle de veille en ce qui a trait à l'accès et à la qualité du service Internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire visé

Réseau Internet Maskoutain tient son Assemblée générale une fois par année en mai, au siège social de la MRC des Maskoutains. Différents collèges électoraux y sont représentés dont le collège des citoyens représentant 6 membres désignés par une assemblée des citoyens.

Si vous possédez un intérêt pour la mise en oeuvre et l'entretien d'un réseau de télécommunication haute vitesse Internet, êtes capable de faire preuve d'objectivité et êtes en mesure de travailler en concertation, nous vous invitons à soumettre votre candidature, au plus tard le 8 mars 2024, à 12 h, à l'adresse suivante :

Réseau Internet Maskoutain, à l'attention de madame Mélanie Boucher, secrétaire corporative, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5C6

ou, par courriel, à info@mrcdesmaskoutains.ca



Dimensionnement de ponceau

La MRC des Maskoutains offre un nouveau service à la population

Saint-Hyacinthe, le 31 janvier 2024 - La MRC des Maskoutains offre aux citoyens et aux citoyennes de son territoire un nouveau service de dimensionnement de ponceau.

« Ce projet a été initié à la suite d'une forte demande des municipalités d'encadrer adéquatement leurs citoyens dans le processus de remplacement ou de mise en place d'un nouveau ponceau, qu'il soit situé dans un fossé ou dans un cours d'eau » a précisé M. Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.



Les personnes intéressées sont invitées à contacter les professionnels de la MRC pour obtenir une soumission pour la réalisation du relevé terrain et du calcul hydraulique. Ceux-ci pourront également déterminer si des plans d'ingénieur sont requis dans le cadre des travaux à effectuer. S'ils s'avèrent nécessaires et si le citoyen le désire, l'équipe de la MRC pourra, dans un deuxième temps, concevoir les plans.

Les calculs de dimensionnement des ponceaux sont établis en tenant compte des dernières normes du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, dans une optique de prise en considération des changements climatiques.

La MRC des Maskoutains est la première MRC au Québec à proposer à ses citoyens ce type de service. Pour en connaître les coûts, consultez le site de la MRC à :

https://www.mrcmaskoutains.gc.ca/dimensionnementde-ponceau.

Pour plus amples renseignements, contacter M. Hamza El Gass, ing. M. Ing., chargé de projet à l'ingénierie au 450 774-3141, poste 3146 ou à :

ing.ingenierie@mrcdesmaskoutains.ca.





Collecte des matières recyclables

Matières acceptées et refusées dans le bac de recyclage

Emballages et imprimés de papier et carton

Exemples de matières acceptées



Exemples de matières refusées



Journaux, revues, papier à main, carton de lait, boîte de jus Tetra Pak (sans paille), boîte de pizza même légèrement souillée, etc.



Mouchoirs, essuie-tout souillés, serviettes de tables, papier parchemin ou ciré, plastifié ou de cellophane, boîte de pizza très souillée, carton recouvert d'une membrane plastifiée, etc.

Contenants de verre

Exemples de matières acceptées



Exemples de matières refusées



Bouteille de boisson et pot de confiture, sauce, etc. même s'ils sont cassés



Vaisselle, pyrex, poterie, porcelaine, cristal, céramique, miroir, lunettes, néon, ampoule, etc.

Contenants et emballages de métal

Exemples de matières acceptées



Exemples de matières refusées



Boîtes de conserve, canettes, papier d'aluminium même sale (en faire une boulette), assiettes d'aluminium, etc.



Objets métalliques qui ne sont pas des contenants, emballage de tablette de chocolat, piles, bombes aérosols, etc.

Contenants et emballages de plastique

Exemples de matières acceptées



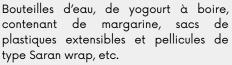
Exemples de matières refusées



Contenants identifiés d'un des symboles

21 22 23 24 25 27

PET PEHD PVC PEBD PP AUTRE





Articles de plastique sans logo de recyclage, matières avec le logo (2), paille, verre, ustensiles de plastique, petit contenant de yogourt individuel, contenants ou assiettes de styromousse, emballages de collations, de bonbons, sacs d'emballages de biscuits, etc.

Les bacs de collecte de matières recyclables sont **levés une fois aux deux semaines, entre 7 h et 19 h.**Considérant que les heures de collectes peuvent varier pour de nombreuses raisons, il est

recommandé de placer les bacs en bordure de la voie publique ou lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, en fin de journée la veille de la collecte ou le matin de celle-ci avant 7h.

Le jour de collecte de votre secteur est le



Seuls les bacs portant le logo de la Régie sont acceptés et ils sont la propriété de la municipalité.

Pour toutes informations ou besoin d'accompagnement, contacter la **Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** au **450 774-2350** ou visiter le **www.riam.quebec**





ÊTES-VOUS À « UN CLIC »D'UNE FRAUDE EN LIGNE ?

Chaque année, plusieurs personnes sont victimes de fraudes sur Internet, parfois même à leur insu. La fraude évolue, c'est pourquoi la Sûreté du Québec vous invite à la prudence. À cet effet, voici des informations quant à des gestes concerts à privilégier dans le cyberespace afin de vous protéger efficacement.

- Accès au WI-FI: Évitez d'effectuer des transactions financières ou des achats à partir des réseaux sans fil (Wi-Fi) publics (p. ex. dans un café). Privilégiez un réseau sécurisé.
- Achats en ligne: Réalisez vos transactions dans des sites légaux: vérifiez la présence d'un cadenas fermé et du préfixe https:// dans la barre d'adresse. Privilégiez le téléchargement d'une application mobile d'un détaillant à partir de son site Web (sécurisé).
- **Géolocalisation**: Désactivez la fonction de géolocalisation automatique des appareils. Avant d'activer un service de localisation, renseignez-vous quant à l'utilisation et aux engagements de confidentialité.
- Mots de passe : Privilégiez de longs mots de passe. Insérez des caractères spéciaux au milieu du mot ; évitez ceux en remplacement (ex. : a = @. Aussi, conservez vos mots de passe hors connexion en en un lieu sûr. De plus, n'utilisez pas ces derniers pour plusieurs comptes. N'acceptez jamais qu'un site Internet se « souvienne » de votre mot de passe.
- Communications (ex. : textos, courriels, messageries instantanées) : Vérifiez votre interlocuteur dans toutes vos communications afin de prévenir l'hameçonnage. Interrogez-vous avant de cliquer sur un lien ou d'ouvrir un fichier, même si l'expéditeur vous est connu. Inscrivez l'adresse du site dans la barre du navigateur.
- Sécurisez vos comptes et vos appareils intelligents, consultez https://www.pensezcybersecurite.gc.ca/fr pour vous protéger adéquatement dans le cyberespace.
- Soyez vigilant, ne donnez vos renseignements personnels que lorsque cela est absolument nécessaire. Cela à
 condition de connaître la personne ou l'organisation qui vous les demande et d'avoir pris vous-mêmes contact avec
 elle.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca

www.sq.gouv.qc.ca • 911 • 310-4141



Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de **8,25 \$ du repas**. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié.

MENI

On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous!

Le Centre d'Action Bénévole est maintenant établi en permanence au sous-sol de l'église du Saint-Sacrement pour la production de ses aliments, ce qui leur permettra de produire davantage et dans des meilleures conditions de travail.

N'hésitez pas à nous contacter : 450 773-4966 poste 35. Pour informations : Robert Perreault 450 792-2270



Spectacle – Bénéfice à St-Denis

Christian-Marc Gendron et Manon Séguin Dimanche le 28 avril 2024, à 14 h, à l'église de St-Denis-sur-Richelieu.

Billets: 40 \$, 50 \$, et 60 \$,

avec reçu pour fins d'impôt.

Tél.: 450 787-2020 ou 450 787-9719.



PARRAINAGE CIVIQUE CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS !

Tu veux faire la différence dans la vie d'une personne qui a des capacités différentes des tiennes?

Notre organisme a justement besoin de 7 nouveaux bénévoles qui habitent la MRC pour être chacun

judicieusement jumelé à un de nos membre filleul. Les duos font simplement des sorties qu'ils choisissent ensemble et ils s'amusent.

Viens créer des liens avec nous, en plus de favoriser la participation sociale des membres, ça va te faire du bien, ainsi qu'à ta communauté!

450 774-8758 parrainagecivique.org

VOUS DÉSIREZ UN ESPACE PUBLICITAIRE ? CONTACTEZ-NOUS!!



POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRESSION PENSEZ KLM!

CARTES D'AFFAIRES • FLYERS • DÉPLIANTS
AFFICHES • FACTURES • CONCEPTION GRAPHIQUE
ET PLUS ENCORE!!!

Pour toute information ou soumission, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

125 de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0 450 795-3219 • info@impressionsklm.com



Joanie Richard

Pharmacienne propriétaire

> Livraison gratuite dans votre secteur

5950, rue Martineau Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6

T 450 796-4006 • F 450 796-4010 pharmacie.jrichard@accespharma.ca www.accespharma.ca



Suspension Leblanc Inc.

295, rang du Bas-St-Amable St-Barnabé-Sud (Québec) JOH 1G0

Sébastien Leblanc

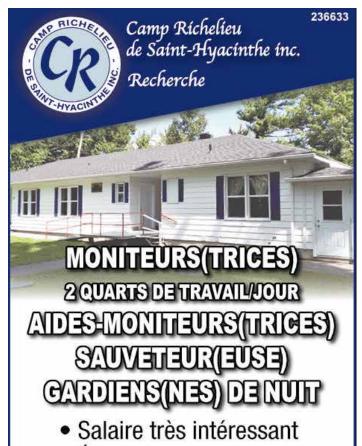
Propriétaire

450 792-3510

www.unipro.ca







- Équipe dynamique
- Endroit enchanteur

Travail avec des personnes ayant une déficience intellectuelle et autistes Du 23 juin au 2 août 2024 5 jours par semaine

Pour informations : Évelyne Caron 450 502-2109

camprichelieusth@gmail.com

François Bourret, B.A.A. M. Fisc.

COMPTABLE, FISCALISTE

450 252-3005

fbourret@ntic.qc.ca

525, rue Rouleau, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1B6

Impôts • Comptabilité • Services-conseils • Taxes (TPS, TVQ)

Cooptél

La fibre optique à la maison la plus coopérative qui soit!











1888 532-COOP (2667) **cooptel.ca**







251, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud, Qc JOH 1G0

450 792-3080 | WWW.MLPAYSAGISTE.COM |

